







## DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2025

Exécutoire le : 12 MARS 2025

Publiée / Notifiée le : 12 MARS 2025

Visée le : 11 MARS 2025

### MARCHES PUBLICS

#### **Marché n°2024-063 : Travaux d'aménagements du Chemin de la Muraille sur commune de VIONS (groupement de commandes avec le SDES 73 et la commune de VIONS) Attribution**

Monsieur le Président rappelle le projet d'aménagement communal du Chemin de la Muraille, situé sur la commune de Vions, intègre l'enfouissement des réseaux secs, les réhabilitations d'ouvrages d'eau potable, la création de trottoir, ainsi que la reprise du tapis de la voie communale du chemin de la Muraille.

Ce projet est préparé conjointement entre la Commune de VIONS, le SDES et GRAND LAC.

Afin de mutualiser les interventions à effectuer sur le domaine public, de minimiser les nuisances subies par les usagers, d'optimiser et de maîtriser les coûts associés à cette opération, Monsieur le Président indique qu'un groupement de commandes a été constitué entre Grand Lac, le SDES et la commune (délibération du Bureau du 5 mars 2024).

GRAND LAC a été désigné comme coordonnateur du groupement.

Monsieur le Président rappelle que le cabinet BARON GROUPE est Maître d'œuvre sur cette opération et que les lots sont répartis entre les 3 maîtres d'ouvrage de la façon suivante :

- Lot n°1 (estimé à 654 125.50 € H.T) : Réseaux humides, génie civil des réseaux secs et aménagement de voirie.

Ce lot concerne les trois maîtres d'ouvrage (GRAND LAC, SDES et commune de VIONS).

- Lot n°2 (estimé à 100 085.89 € H.T) : Câblage et équipements.

Ce lot concerne uniquement le SDES.

La date de remise des plis a été fixée au 27 janvier 2025 à 12h00 au plus tard. Au total, 3 offres ont été reçues pour le lot n° 1 et 3 offres pour le lot n° 2.

Au vu des critères d'attribution (50 % prix et 50% valeur technique après négociations) et du classement des offres, la commission des procédures adaptées réunie le 18 février 2025 propose de retenir l'offre du groupement SPIE BATIGNOLLES TP AURA / SAS MUTTONI P.&FILS TP / SAS PETAVIT pour un montant de 592 932.45 € HT pour le lot n°1.

La répartition par membre du groupement est la suivante :

- Grand Lac :	217 549.70 € HT
- VIONS :	176 752.65 € HT
- SDES :	198 630.10 € HT

Au vu des critères d'attribution (60 % prix et 40% valeur technique après négociations) et du classement des offres, la commission des procédures adaptées réunie le 18 février 2025 propose de retenir l'offre de l'entreprise PORCHERON Frères pour un montant de 90 891.99 € HT pour le lot n°2.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à disposition auprès du service marché.

Les crédits Grand Lac sont ouverts sur le budget 2025 : Eau potable : 25-20

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées.

Aix-les-Bains, le 4 mars 2025

Le Président,  
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,  
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 23
- Présents et représentés : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délibération 7 : Marché n.2024-063 : Travaux d'aménagements du Chemin de la Muraille sur commune de VIONS (groupement de commandes avec le SDES 73 et la commune de VIONS) - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 11/03/2025

**Date de réception de l'accusé de réception :** 11/03/2025

---

**Numéro de l'acte :** D5373 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20250304-D5373-DE

---

**Date de décision :** 04/03/2025

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Délibérations  
1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

